Il était une fois un CRF à 12 devenu CIRF à 22

Avant de fermer la porte du CIRF pour ouvrir celle de l'Institut 4.10, nous avons souhaité vous raconter notre histoire...

CENTRE INTER-RÉGIONAL DE FORMATION SÉCURITÉ SOCIALE

Acteur de la formation dans l'Institution Sécurité Sociale

Nos missions

Mettre en œuvre des **formations Initiales Diplômantes** pour favoriser l'accès des collaborateurs à un métier

Optimiser le développement des compétences des équipes grâce aux **actions de perfectionnement**

Offrir des **solutions adaptées** par des formations spécifiques élaborées en collaboration avec les organismes clients

Proposer une gamme variée de prestations de service en termes de **conseil en formation**

1969

Dans les années 60, les Directeurs des Caisses Régionales créent un service interne de formation institutionnelle. Au début des années 80, les organismes du régime général se constituent en Unions Régionales pour la Formation et le Perfectionnement du Personnel (URFPP). Chaque Union prend alors la dénomination de Centre Régional de Formation et lui confie les activités de formation de son personnel.

Dans la région Midi-Pyrénées, tous les organismes adhèrent à cette Union en 1981 et le financement du CRF est assuré selon le principe de la mutualisation entre Caisses adhérentes

Création du service de formation

André DELPU, Directeur

Création de l'Union entre les organismes Midi-Pyrénées (URFPP)

Organisme indépendant géré par un Conseil d'Administration

Jean-Pierre REY, Directeur
Guy RAYNAUD, Agent Comptable

1981

1982

1er anniversaire de la création de L'Union Régional de Formation Professionnelle et de Perfectionnement (URFPP) des organismes de Sécurité Sociale

Secrétariat Général du Comité Interministériel
de la Formation Professionnelle et de la Promotion Sociale
Région Midi-Pyrénées

SERVICE DE CONTROLE
de la
FORMATION PROFESSIONNELLE
77, avenue de Muret
31300 TOULOUSE
Téléph. : (61) 42.95.31
Référence à rappeler :
GL/CD
N° dossier : 1160/82

Toulouse, le 21 juin 1982

Union Régionale des Organismes de
Sécurité Sociale pour la Formation et le
Perfectionnement du Personnel "Midi-Pyrénées"
12, Place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE CEDEX

Lettre recommandée
OBJET : Déclaration d'existence d'un organisme de formation.
P. J. : 1 Récépissé de la Déclaration d'existence n° 73.31.00347.31.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir votre Récépissé de la déclaration d'existence d'un organisme de formation n° 73.31.00347.31.

URFPP

Luc Doury, Directeur
Michèle Abdelli, Agent Comptable

1983

1989

Les 20 ans du CRF

Jean-Louis HAURIE, Directeur
Christiane LOUIS, Agent Comptable

Début des recherches sur ALARIC, outil d'enseignement intelligent assisté par ordinateur (EIAO) mis en place par des chercheurs toulousains à l'initiative du CRF avec la participation de l'URSSAF, du CIRSO et de la CPAM

872 000 heures de formation continue
15 500 personnes formées

1991

A la fin des années 80, un audit de la Cour des comptes met en lumière la nécessité pour les Centres de formation de se réformer.

Ce qu'ils feront en 1991 en passant de la logique d'un financement mutualisé entre caisses adhérentes, au principe de facturation de leurs prestations.

1992

Mise à disposition du logiciel ALARIC, Aide Logicielle à l'Apprentissage de la Réglementation, Intelligence et Conventionnelle

Passage au paiement à l'acte

CRF
CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION

Michel LAGES, Directeur

1994

27 mai, le siège du CRF s'installe au 14 Place Saint Etienne à Toulouse

1996 - Aimé FRAYSSE, Directeur

1998 - Marc Caillot, Agent Comptable

Le CRF se dote d'un logiciel de gestion des stages : ULISS (Utilisation Logicielle des Informations sur les stages)

1999

Groupe de réflexion pour la mise en place des 35 heures

Jacques ENJALBERT, Agent Comptable

Ouverture de l'antenne Languedoc-Roussillon à la Grande Motte

Formation Conseil CRF SÉCURITÉ SOCIALE

Francis SOLE, Directeur

2002

Sollicitation du CRF par la CNAMTS la pour formation des techniciens suite au lancement de la CMU

2003

2003 Démarrage de la démarche qualité

Michel DAVILA, Directeur

2004 location de locaux rue Delpech, donnant au CRF une structure d'accueil nécessaire au développement de son activité et permettant des gains de temps au niveau de l'équipe, ainsi qu'une meilleure qualité d'accueil des intervenants et stagiaires

Depuis 2001, la formation professionnelle institutionnelle est organisée en réseau dans l'objectif de professionnaliser et rationnaliser son offre. Piloté par l'UCANSS, ce réseau est composé de 13 CRF, 3 services de formation d'Outre-Mer, 3 services de formation parisiens, répartis au sein de 4 plates formes

L'implication du CRF sur des projets nationaux est un élément de reconnaissance : dispositifs « management des agences comptables, techniciens d'agence comptable, classification commune des actes médicaux, formation à distance à Altéa »…

2004

2006

2006 Premières certifications qualité ISO 9001 et NF service formation renouvelées chaque année jusqu'en 2014

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

NF service FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Eric PERRIN, Agent Comptable

2007

2007 Séminaire à la Baule

Décision de réorganisation du système de formation professionnelle institutionnelle en concertation avec l'UCANSS, les CRF et les Caisses Nationales

Notion de réseau institutionnel de formation

le Réseau de formation

2008

Francis DE BLOCK, Directeur

CIRF : centre référent OMEGA+

Le CIRF est retenu par l'ACOSS comme 5ème centre de formation référent pour les formations nationales et stratégiques des gestionnaires du recouvrement.

Dès 2008 le CIRF est chargé de la mise en œuvre et du déploiement du dispositif OMEGA+ sur les régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et PACA

2009

Création d'un site Internet afin d'offrir aux clients un accès clair et rapide à l'ensemble des services du CIRF

ULISS devient ULISSNET, le logiciel de gestion de la formation, conçu au CIRF, évolue vers une technologie Internet

2010

Juin 2010 Séminaire à Arcachon

Première réunion de tous les personnels des CRF depuis le début du travail en réseau

Chiffres activité CIRF 2010

2 707 jours de formation

4 285 stagiaires formés

Le CIRF est choisi pour piloter et mettre en œuvre la formation des responsables contrôle de l'Agence Comptable pour toute la France

2011

2014

6 mars 2014 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 1 sur 108

LOIS

LOI n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale (1)

NOR : ETSX1400015L

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

2014 Réforme formation professionnelle

Loi n°2014-288 du 05 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, crée l'Institut National de Formation (INF), Institut 4.10, qui se substitue aux CRFP à compter du 1er janvier 2016

Le CIRF participe à l'ingénierie de développement et au déploiement du dispositif manager prestations CAF

Porté par la dynamique d'amélioration continue, **le CIRF obtient pour la 9ème fois, la validation de son système qualité et de son fonctionnement**

2015

Définition de l'identité de marque de l'INF

Le personnel du CIRF participe à la construction de l'Institut

Eric PERRIN, Directeur
Gérard CASANO, Agent Comptable

31 Décembre 2015

1er janvier 2016

2016

Notre métier :

La Formation professionnelle et le Conseil

2016

À compter du 1er janvier prochain,
le CIRF intègre l'Institut 4.10.

Former, accompagner, conseiller
les acteurs de la protection sociale.

Une continuité
de service assurée

Des prestations adaptées
à vos besoins

institutquatredix.fr

Il était une fois un CIRF à 22 devenu Institut 4.10 à 250...

A bientôt au sein de l'Institut !